

S.P.A. DU CHABLAIS

Société Protectrice des Animaux du Chablais

Chenil/Fourrière – Rte de la Versoie- Le Genevray - 74200 Thonon-les-Bains - Tél. : 04 50 70 26 54

e-mail : spaduchablais@wanadoo.fr - site internet : www.spaduchablais.asso.fr

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

28 juin 2019 – PROCES VERBAL

La réunion débute à 19h35	<u>Membres du Conseil d'Administration :</u>
Membres totaux présents : 26	Marinella Emery, Présidente, présente
Représentés : 9	Chantal Dubouloz, Trésorière, présente
Pouvoirs en blanc : 39	Julie Cercelet, Trésorière, présente
Pouvoirs nuls : 1	Nadia Randon-Kalaydjian, Secrétaire, présente
	Chantal Magnat, membre, présente
	Jean-Luc Robier, membre, enquêteur, présent
	Patricia Dolciani, absente

RAPPORT MORAL de la Présidente

Remerciements à l'égard de tous les participants et envers tous ceux qui bien que non présents ont eu la gentillesse de s'excuser.

Remerciements pour la fidélité et la constance de certains bénévoles sans oublier la générosité de nos donateurs envers nos protégés.

Rappel des événements marquants depuis la dernière A.G.

L'année 2018 ainsi que les premiers mois de 2019 n'ont guère été différents des années précédentes en ce qui concerne les abandons, les chiffres restant à peu près stables. Les raisons de ces abandons restant sensiblement les mêmes d'année en année: perte de logement, séparation, revenus précaires ne permettant plus les soins à apporter aux animaux vieillissants ou malades.

Quelques évènements tristes qui ont marqué ces derniers mois :

Nous voulons vous faire part du décès de Jean-Pierre Legrand survenu le 26 mai 2019 des suites d'une longue maladie. C'est un grand ami de la cause animale qui vient de nous quitter.

Pendant plus de 10 ans il a sillonné avec Jean-Luc les routes de la Haute-Savoie et des départements limitrophes pour combattre la maltraitance animale.

Jean-Pierre faisait partie de l'association Animal Cross et collaborait étroitement avec notre équipe d'enquêteurs sur la Haute-Savoie.

Lorsqu'il était en activité (chauffeur routier national) il lui arrivait de ramener en Haute-Savoie des animaux maltraités dans les autres départements.

En plus d'être un excellent enquêteur Jean-Pierre était quelqu'un d'attachant qui avait toujours le sourire, il va beaucoup nous manquer.

Chiens décédés :

- **EROS**, un gentil Jack Russel de 10 ans, diabétique qui nous avait été abandonné presque mourant par l'ancienne propriétaire. Après les soins dus à sa pathologie il avait repris du poil de la bête chez sa nouvelle maitresse, et malheureusement a été écrasé par une voiture à côté de chez lui.

S.P.A. DU CHABLAIS

Société Protectrice des Animaux du Chablais

Chenil/Fourrière – Rte de la Versoie- Le Genevray - 74200 Thonon-les-Bains - Tél. : 04 50 70 26 54

e-mail : spaduchablais@wanadoo.fr - site internet : www.spaduchablais.asso.fr

- **LAYKA**, notre belle Dogue Argentine qui a eu une vie malheureuse et est morte à 10 ans des conséquences de malnutrition durant toute sa vie.
- **TEDDY**, un petit York mort à 17 ans pendant sa pension chez nous, la propriétaire ayant été hospitalisée.
- **VANILLE**, une petite Westie morte à 12 ans chez Marie-Laure Zanetti après seulement 6 mois de vie heureuse avec elle.
- **DEXTER** notre Berger blanc Suisse, mort à 11 ans, qui avait été retiré pour mauvais traitements et récupéré dans un état épouvantable, il a eu la chance de finir sa vie dans une famille aimante qui a tout fait pour qu'il soit heureux.
- **CAYENNE**, croisée Teckel, qui n'a vraiment pas eu de chance, abandonnée par le fils de la propriétaire décédée, Cayenne était partie en Suisse où malheureusement elle a pincé plusieurs personnes et a été euthanasiée à l'âge de 12 ans au refuge de Lausanne sans qu'on ne puisse rien faire.
- **Et pour finir cette longue liste il y a aussi RADJA**, une Cane Corso récupérée par une de nos bénévoles errante à Sciez et qui est décédée d'un retournement d'estomac à l'âge de 9 ans.

Malheureusement ces derniers mois ont vu le retrait de nombreux animaux pour maltraitance, mais nous laisserons à notre enquêteur Monsieur Jean-Luc Robier le soin de vous en parler.

Côté employés : Leila Noquard est toujours en congé parental remplacée depuis une année par Jean-Charles Legay.

Julie notre trésorière vous parlera des résultats de notre bilan en détail, mais je peux déjà vous dire que les deux postes déficitaires sont comme d'habitude les employés avec les charges sociales et les vétérinaires, mais cette année ce dernier poste est de 116 000 euros en diminution de 30 %, dû au fait que nous avons fait très attention les derniers 6 mois de l'année. De plus depuis le début 2019 les mairies adhérentes au SERTE (Thonon, Evian, Marin, Publier, Neuvécelle, Maxilly et Armoy) prennent en charge les stérilisations et castrations des chats sauvages et cela grâce à Marie-Laure Zanetti qui s'est battue pendant des mois.

Nous avons mis au point un système de contribution des communes non adhérentes au SERTE ou cotisant à Animaux-Secours à Arthaz (toutes les communes de l'Ouest de Thonon à partir d'Anthy) mais malheureusement certaines communes font toujours la sourde oreille. Nous rappelons qu'il y a une nouvelle loi depuis 2015 qui oblige les maires à prendre en charge les campagnes de stérilisation de chats errants sur leur commune et que ces chats doivent impérativement être remis sur site.

S.P.A. DU CHABLAIS

Société Protectrice des Animaux du Chablais

Chenil/Fourrière – Rte de la Versoie- Le Genevray - 74200 Thonon-les-Bains - Tél. : 04 50 70 26 54

e-mail : spaduchablais@wanadoo.fr - site internet : www.spaduchablais.asso.fr

Statistiques animaux 2018

En 2018 la SPA a hébergé **308 chiens** contre 363 en 2017, en recul depuis 2 ans mais malheureusement l'année 2019 va être très mauvaise au vu des rentrées des premiers 6 mois.

628 chats ont été hébergés en 2018 contre 751 en 2017, donc un net recul et pour le moment la vraie saison des chatons vient juste de démarrer.

Le nombre d'animaux présents au refuge reste stable, cela signifie que nous avons autant d'adoptions, grâce à Elise notre employée qui s'occupe de Facebook et aux annonces diffusées gratuitement dans la presse locale, Le Messenger et Le Dauphiné, que nous remercions vivement. Cela permet aussi de faire adopter des animaux sans qu'ils n'aient à transiter par notre SPA.

STATISTIQUES 2018 CHATS

Section fourrière			
	Entrées	Sorties	Solde
Chats en fourrière au 01.01.2018	2		
Amenés par la police/pompiers	4		
Trouvés par particuliers	173		
Repris par propriétaire-Associations		3	
Rétrocédés SPA		148	
Morts chez véto/Chenil		15	
Relâchés sur site car sauvages		13	
après stérilisation/castration + tatouage			
Total	179	179	
Chats en fourrière au 31/12/18			0
Pensions cas social			
	Entrées	Sorties	Solde
Chats en pension au 01.01.2018	0		
Pensions cas social	12		
Repris par propriétaire		12	
Décédés		0	
Abandon à la SPA		0	
Total	12	12	
Chat en pension au 31/12/2018			0
Refuge SPA - chatterie chats sauvages			
	Entrées	Sorties	Solde
Chats chatterie sauvages 01.01.2018	59		
Rétrocédés de la fourrière - abandon	31		
Morts chenil ou véto		16	
Rétrocédés à la SPA - adoptables		4	
Total	90	20	
Chats chatterie sauvages 31.12.2018			70
Refuge SPA - chats adoptables			
	Entrées	Sorties	Solde
Chats au chenil au 01.01.2018	13		
Rétrocédés de la fourrière et pension	148		
Abandonnés	365		
Rétrocédés de la chatterie sauvage	4		
Repris propriétaire		22	
Morts chez véto/Fam Accueil/Chenil		51	
Adoptés		390	
Relâchés sur site (sauvages)		10	
Transférés chatterie sauvage		31	
Echappés		1	
Cédés Ecole des Chats ou autre		1	
Total	530	506	
Chats au chenil au 31.12.2018			24
Total chats hébergés en 2018			628
Total chats rentrés au chenil en 2018			550
Total chats présents au 31 décembre 2018			94

STATISTIQUES 2018 CHIENS

Section fourrière			
	Entrées	Sorties	Solde
Chiens en fourrière au 01.01.2018	7		
Amenés par la police/pompiers	26		
Trouvés par particuliers	52		
Retirés par enquêteur ou police	9		
Repris par propriétaire		49	
Abandons à la SPA		1	
Rétrocédés SPA		43	
Euthanasiés (malades, fin de vie)		0	
Total	94	93	
Chiens en fourrière au 31.12.2018			1
Pensions cas social			
	Entrées	Sorties	Solde
Pension cas social au 01.01.2018	3		
Pensions cas social	40		
Repris par propriétaire		30	
Morts au refuge (euthanasiés mordeur ou malades)		0	
Abandonnés SPA		11	
Total	43	41	
Chiens en pension au 31.12.2018			2
Refuge SPA			
	Entrées	Sorties	Solde
Chiens au chenil au 01.01.2018	15		
Rétrocédés de la fourrière	43		
Abandon de fourrière	1		
Abandonnés	88		
Abandonnés de pension	11		
Rétrocédés d'autres SPA	13		
Cédés à d'autres SPA ou Associations		1	
Morts au refuge (euthanasiés malades)		2	
Morts au refuge (naissance au refuge)		0	
Adoptés		130	
Repris propriétaires		16	
Famille d'accueil		12	
Total	171	161	
Chiens au chenil au 31.12.2018			10
Total chiens rentrés en fourrière en 2018			87
Total chiens rentrés au chenil SPA en 2018			156
Total chiens rentrés en pension cas social en 2018			40
Total chiens hébergés en 2018			308
Total chiens présents au 31 décembre 2018			13

S.P.A. DU CHABLAIS

Société Protectrice des Animaux du Chablais

Chenil/Fourrière – Rte de la Versoie- Le Genevray - 74200 Thonon-les-Bains - Tél. : 04 50 70 26 54

e-mail : spaduchablais@wanadoo.fr - site internet : www.spaduchablais.asso.fr

APPROBATION DES COMPTES

Le bilan peut être consulté au refuge, sur demande.

COMMENTAIRE EXERCICE 2018 *(Rédigé par notre cabinet comptable Cofidest)*

Pour l'année 2018, l'ensemble de nos comptes de produit s'élèvent à 219 260 € contre 241 922 € en 2017. Cela représente une baisse de 22 662 € soit 9 %, qui s'explique par une baisse de l'ensemble de nos activités sur 2018.

Les entrées peuvent se décomposer en trois parties :

Les recettes liées à nos activités d'adoption, d'adhésion et d'activités complémentaires représentent cette année 115 114 €. En valeur relative sur la totalité des produits, le pourcentage revient au niveau des années où les legs sont à un niveau normal (53 % en 2018 ; 53 % en 2017; 47 % en 2016 et 26 % en 2015).

Le montant total de cette année est en baisse alors que les autres années il était en progression. Nous avons une diminution de 11 % par rapport à 2017 dont le montant s'élevait à 129 317 €.

Cette année 2018 est également marquée par une diminution significative des postes de recettes liées à l'adhésion et l'adoption qui baisse en globalité de 13 %.

En ce qui concerne les abandons, le montant s'élève à 547 € contre 1 005 € l'année dernière.

Depuis 2012, les activités complémentaires, c'est-à-dire les ventes d'accessoires, de nourriture ou de litière voyaient leur montant croître, cependant en 2016, il y a eu une baisse de 5 % par rapport à 2015. Cette tendance s'était inversée l'année dernière puisqu'il y a eu une augmentation de 6 % par rapport à 2016. Cependant, cette année nous avons de nouveau une baisse de 7 % par rapport à l'année dernière.

Les dons et subventions représentent 74 311 € et génèrent 34 % de nos recettes globales. Ce montant est en hausse de 4 % par rapport à 2017 (71 530 €). Dans un contexte général de baisse des dons sur 2018, ce constat nous fait chaud au cœur.

Les dons de particuliers sont en légère progression de 1 572 €.

Tout comme la contribution des communes qui est passée de 855 € contre 810 € en 2017, elle se traduit par le manque de moyens des pouvoirs publics par rapport à la réalité de la charge sur le terrain.

La subvention annuelle du SERTE reste depuis plus de 20 ans figée au montant de 9 760 €. Cette subvention, dont le montant est forfaitaire, ne couvre pas les besoins de l'association, mais reste essentielle au bon fonctionnement de cette dernière. Nous réitérons la demande d'une rehausse afin d'assurer la pérennité du service, car en 20 ans tout a augmenté.

Cette année, les charges sont en diminution de 18 %, le montant s'élève à 265 600 € contre 321 329 € en 2018 soit une baisse de 55 729 €.

Les trois postes les plus importants sont les soins vétérinaires, les salaires et le nécessaire vital des animaux (nourriture et litière).

S.P.A. DU CHABLAIS

Société Protectrice des Animaux du Chablais

Chenil/Fourrière – Rte de la Versoie- Le Genevray - 74200 Thonon-les-Bains - Tél. : 04 50 70 26 54

e-mail : spaduchablais@wanadoo.fr - site internet : www.spaduchablais.asso.fr

Les frais vétérinaires, en tenant compte des bons émis en 2018, mais qui seront utilisés en 2019, sont de l'ordre de 116 816 €. Cette année, ces frais sont en diminution de 30 %, cela s'explique par la baisse des adoptions. Notons au passage que les recettes d'adoption ne suffisent pas à couvrir ces frais (70 410 €).

Le poste salaires et charges représente 98 120 € en 2018, ce montant est en diminution de 5 %, soit 5 111 € de moins par rapport à 2017. Cette baisse est notamment liée à la diminution des salariés (effectif moyens en 2017 : 3.73 et en 2018 : 2.73).

En ce qui concerne les aides sur les salaires, celles-ci sont à hauteur de 882 €, contre 9 572 € l'année dernière. Ce chiffre est en baisse par rapport à l'année dernière elle varie en fonction des politiques gouvernementales pour l'emploi. Aujourd'hui, il n'y a plus rien ou presque.

Les trois postes (vétérinaires, salaires et nourriture) représentent 227 143 € (sans les aides) sur 219 260 € de produits hors aides. Si nous comparons aux montants des recettes : adhésion / adoption / abandons et activités complémentaires (115 114 €), les recettes sont inférieures aux dépenses.

Ainsi, notre résultat d'exploitation, c'est-à-dire sans les produits exceptionnels, est déficitaire de 71 495 € contre 119 731 € en 2017. Ce constat est malheureusement récurrent mais, il est toutefois en baisse par rapport à l'année précédente.

Aussi, il est indispensable que les contributions des communes et la subvention du SERTE soient pérennisées et revues à la hausse.

Cette année, soulignons que nous obtenons un résultat net global déficitaire de 60 783 €. Ce résultat est en baisse par rapport à 2017 soit 36 020 € de moins.

L'absence de legs encore cette année ne permet pas de combler le résultat d'exploitation déficitaire comme décrit ci-dessus.

Ceci démontre par les chiffres que la survie de notre association dépend, plus que jamais, de la générosité et de la solidarité de tous. Notre équilibre financier dépend de l'enthousiasme des bénévoles et des salariés, ainsi que de la générosité des donateurs et d'organismes, tels que 30 MILLIONS D'AMIS. Dans ce contexte, nous appelons de nos vœux une meilleure prise en compte de nos besoins par les collectivités territoriales notamment. Puisseons-nous, dans ces temps de rigueur budgétaire, être entendus par les décideurs publics.

Néanmoins, même si le résultat global est déficitaire, une gestion rigoureuse des dépenses permet à notre association de maintenir une trésorerie positive qui lui confère encore une autonomie financière consacrée entièrement à la cause animale.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

S.P.A. DU CHABLAIS

Société Protectrice des Animaux du Chablais

Chenil/Fourrière – Rte de la Versoie- Le Genevray - 74200 Thonon-les-Bains - Tél. : 04 50 70 26 54

e-mail : spaduchablais@wanadoo.fr - site internet : www.spaduchablais.asso.fr

LEGS

Comme vous le savez sans doute, la Spa du Chablais a reçu des legs ces dernières années.

1/ Pour le premier legs suite au décès de **Madame Marcelle Marchand**, la SPA du Chablais agissait en tant qu'intermédiaire puisqu'une clause du testament stipulait que ce legs devrait permettre à l'Ecole du chat de Neuvecelle de continuer son activité jusqu'au dernier chat vivant.

N'ayant trouvé aucune solution quant à la maison, c'est-à-dire aucune possibilité de faire un bail emphytéotique ni commodat, nous avons décidé de laisser les choses en l'état.

Le capital laissé en faveur de la SPA du Chablais a été totalement reversé à l'Ecole du Chat (77401 €) selon la volonté de Madame Marcelle Marchand.

Après de longs mois d'attente, un changement de notaire, de nombreux coups de fil et courriels, le legs Marchand est enfin clos.

2/ **Legs Badiou/Boisnard**

Ce qui n'est pas encore le cas pour le legs Badiou/Boisnard, Madame Badiou est décédée en Janvier 2016, là-aussi bien que le testament de Madame Badiou ait été établi chez Maître Pignard à Thonon, les choses ne bougeant pas après de nombreux mois, nous avons été en quelque sorte obligés de transférer le dossier à Maître Perrier, notaire de St-Etienne, étude choisie par la Confédération de Lyon.

Le legs de Madame Badiou consiste en

- un appartement d'environ 70m² situé dans le quartier de Tully ; bien que très propre celui-ci nécessite quelques travaux. Nous avons eu une proposition d'achat à un prix estimé trop bas. A noter que pour la 1ère fois, nous n'avons pas pu choisir l'agence immobilière ni négocier le pourcentage de la commission de l'agence.
- Différents terrains situés à Seytroux ; Maître Perrier a pris contact avec la commune de Seytroux mais nous n'avons aucun retour pour l'instant.
- D'un capital d'environ 15'000€ à l'ouverture du testament mais qui diminue au fil des mois (plus de 4'000€ d'arriéré de charges) plus tous les frais encourus.
- D'une voiture Corsa de 2004, restée depuis le décès de Madame Badiou sur le parking de la copropriété, fort heureusement hormis l'antenne radio, la voiture n'a pas été touchée. Nous l'avons fait transférer dans un garage et elle a passé avec succès le contrôle technique. Elle a été vendue immédiatement à l'un de nos employés.

3/ Le dernier legs en cours nous vient d'une dame anglaise, **Madame Janet Fremeaux** qui avait adopté à la SPA du Chablais un chien, celui-ci fort heureusement a été recueilli par l'un de ses voisins suite au décès de Madame Fremeaux.

Informée le 11 septembre 2018, après quelques mois de formalités, la SPA du Chablais a accepté le 12 juin 2019 le legs d'un capital à la base d'environ 50'000.00 €; le dossier est à l'étude chez Maître Pignard-Exbrayat, notaire à Cluses.

S.P.A. DU CHABLAIS

Société Protectrice des Animaux du Chablais

Chenil/Fourrière – Rte de la Versoie- Le Genevray - 74200 Thonon-les-Bains - Tél. : 04 50 70 26 54

e-mail : spaduchablais@wanadoo.fr - site internet : www.spaduchablais.asso.fr

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Candidature de :

Liot Héloïse – **Voté à l'unanimité**

Reconfirmation de :

Emery Marinella – **Voté à l'unanimité**

Dubouloz Chantal – **Voté à l'unanimité**

Peillex Myriam – **Voté à l'unanimité**

Dolciani Patricia – **Voté à l'unanimité**

Démission de :

Sylvaine Lagneux

Selvetti Rachel

* * * * *

Jean-Luc Robier, notre enquêteur bénévole prend la parole pour faire part des nombreux cas de maltraitance survenus en 2018 et 1^{er} semestre 2019

ENQUETES DE MALTRAITANCE *(rédigé par Jean-Luc Robier)*

Nous avons de nouveau effectué beaucoup de contrôles en 2018-2019, par contre nous avons retiré moins d'animaux que les années précédentes.

Deux chiens de chasse retirés sur Neuvécelle qui vivaient dans des conditions épouvantables, nous avons bénéficié de l'aide de Madame le Maire qui a fait un arrêté de saisie provisoire de ces chiens, la procédure est toujours en cours.

Sur Thonon intervention avec le commissariat pour Zoé une petite chienne laissée sans soin dans un coin du garage, alors qu'elle venait de subir une grave blessure, sa propriétaire ne s'en occupait plus depuis deux jours et l'avait mise sur une couverture.

Nous l'avons emmenée en urgence chez le vétérinaire qui a pu constater son état dramatique, elle était couverte de centaines d'asticots malheureusement elle est décédée deux jours plus tard des suites de ses blessures.

Là également une procédure est en cours, dans les deux cas nous avons pris un avocat.

Je voulais également parler des problèmes rencontrés lors de nos enquêtes, il faut savoir que nous n'avons aucun pouvoir et que nous devons passer par les forces de l'ordre, le procureur de la république ou les services vétérinaires.

J'ai eu une réunion avec le commandant Vegas responsable des gendarmeries du Chablais, il a désigné dans chaque brigade un gendarme référent qui sera notre contact, cela se met en place tout doucement mais ce n'est pas évident.

J'ai également eu un contact avec le responsable des pompiers de la Haut-Savoie qui m'a également donné les coordonnées d'un pompier vétérinaire qui sera notre référent.

S.P.A. DU CHABLAIS

Société Protectrice des Animaux du Chablais

Chenil/Fourrière – Rte de la Versoie- Le Genevray - 74200 Thonon-les-Bains - Tél. : 04 50 70 26 54

e-mail : spaduchablais@wanadoo.fr - site internet : www.spaduchablais.asso.fr

Lorsque nous intervenons suite à un signalement de maltraitance nous devons toujours mettre notre ressenti de côté et suivre la loi ce qui n'est pas toujours évident car celle-ci n'est pas favorable aux animaux.

Nous sommes également trop souvent sollicités pour des maltraitances qui n'existent pas et qui nous font perdre beaucoup de temps.

Nous ne sommes également pas aidés par les services vétérinaires qui font tout pour ne pas collaborer avec nous.

Exemple : Avec la mairie de Féternes nous avons pu avoir un arrêté de saisie pour deux chiens maltraités sur un balcon, la DDPP a fait annuler cet arrêté parce que la mairie n'avait pas prévenu le juge des libertés.

Idem sur Loisin un chien battu par son maître, le maire de Loisin a fait un arrêté, les gendarmes ne se sont pas déplacés du fait que la DDPP n'était pas prévenue.

Pour info, avec mes collègues d'Arthaz j'ai assisté fin mars dans la région parisienne aux premières assises de la protection animale.

Participaient à cette journée Alain Bougrain Dubourg, Stéphan Lamard, Mathieu Ricard et Loïc Dambreville député et président du groupe d'étude condition animale de l'assemblée nationale qui comprend 43 députés.

Loïc Dambreville veut faire revoter deux lois :

- Amende forfaitaire au moment de la constatation d'une infraction.
- Caméras dans les abattoirs visionnées par une personne étrangère aux établissements.

Alain Bougrain Dubourg a déploré le déclin de la biodiversité 64 espèces chassables dont 20 en voie de disparition, quatre ministres ont été reçus au congrès national des chasseurs, le président de la république a reçu trois fois les chasseurs mais a refusé de recevoir les associations de protection animale.

Une intervention également du Dr Morin sur les animaux dans les cirques.

On a appris que la ville de Nice a créé une permanence anti maltraitance animale une fois par semaine avec les associations.

Une intervention remarquée de Sandrine et André Joseph Bouglione sur leur démarche pour stopper les animaux dans leur cirque.

En résumé toujours beaucoup d'interventions, nous devons souvent nous débrouiller tous seuls lorsque nous constatons une maltraitance animale. Quand on fait appel aux forces de l'ordre soit ils viennent soit ils nous demandent de faire appel à la DDPP, heureusement beaucoup sont sensibles à la souffrance animale et nous apportent leur soutien.

Je ne terminerai pas sans rendre hommage à Jean-Pierre Legrand mon ami de l'association Animal Cross avec lequel j'ai sillonné les routes de la Haute-Savoie et des autres départements pendant plus de 10 ans.

Ensemble nous avons sauvés beaucoup d'animaux, je me souviens encore de notre joie lorsque nous rentrions avec dans la voiture des pauvres chiens que nous ramenions aux refuges que ce soit Arthaz ou Thonon.

S.P.A. DU CHABLAIS

Société Protectrice des Animaux du Chablais

Chenil/Fourrière – Rte de la Versoie- Le Genevray - 74200 Thonon-les-Bains - Tél. : 04 50 70 26 54

e-mail : spaduchablais@wanadoo.fr - site internet : www.spaduchablais.asso.fr

Je pourrais citer plein d'exemples : les deux petits veaux de Marignier sauvés d'un abattage clandestin et remis à une association, cette vache détenue pendant deux ans attachée contre un mur sans sortir et remise également à une association, ces trois chiens de chasse retirés aux Gets, ces petits chiots récupérés sur Pers-Jussy.

Nos enquêtes également sur les abattages clandestins qui sont très nombreux.

Jean Pierre était une personne très attachante un grand ami des animaux il va beaucoup me manquer.

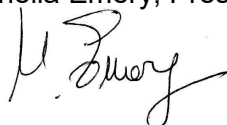
DIVERS

La présidente reprend la parole et remercie à nouveau toutes les personnes qui ont assisté à l'Assemblée Générale et insiste sur le fait qu'il ne faut pas oublier que les animaux du refuge ont besoin de tous les membres de l'association et de la générosité et du soutien de chacun, car il n'y a ni dimanche ni jours fériés et encore moins de vacances pour l'animal délaissé.

La réunion se termine à 21h00 autour d'un verre de l'amitié.

Le 26 juillet 2019

Marinella Emery, Présidente



Nadia Randon-Kalaydjian, Secrétaire

